

Le coût de l'eau

La SPSH s'est intéressée au sujet de l'eau et de son coût dès 2016. Il s'agissait alors de comprendre l'efficacité du dispositif adopté par la commune en 2012 sur la base d'un attelage constitué du SYDEC (Syndicat d'Équipement des Communes des Landes) et de SUEZ dans l'objectif d'assurer les activités de forage, de traitement, distribution, collecte et assainissement de l'eau. La particularité de ce dispositif est que le SYDEC et SUEZ sont, l'un et l'autre, à même d'assumer l'ensemble de ces missions, alors pourquoi contracter avec deux entités distinctes ?

L'interaction du SYDEC et de SUEZ constitue une situation quasi unique dans le département, unique au sein de la communauté de communes de MACS. La volonté initiale de ménager la relation avec chacun des deux opérateurs augmente les dépenses mais pas l'efficacité, bien au contraire. Ce dispositif n'a jamais pu, de notre point de vue, répondre aux impératifs de compétitivité attendus ; il résulte de contraintes et de choix politiques plus que d'un souci d'optimisation économique : **confier l'ensemble des opérations et des volumes traités à un unique opérateur aurait certainement été plus pertinent.**

A notre initiative, une correction des tarifs a été obtenue il y a 4 ans. Après cette première intervention couronnée d'un modeste succès - 50 000 euros d'économie annuelle - nous œuvrons aujourd'hui pour que les contrats en cours soient modifiés.

Concrètement, il s'agira : soit de corriger des anomalies tarifaires, soit de reprendre, enfin, des négociations qui n'avaient pas été menées efficacement lors de la signature des contrats. **L'enjeu est de taille : nous visons une économie de l'ordre de 500 000 €/an !**

La vente de l'eau à Soorts-Hossegor en quelques chiffres

- environ 5 250 compteurs installés sur la commune ;
- une consommation annuelle globale de 700 à 750 000 m³ (dont + ou - 100 000 m³ pour le golf) ;
- des volumes décomptés et facturés (différemment) sur deux périodes : 60 % « été » de mai à octobre et 40 % « hiver » de novembre à avril ;
- un montant de facturation en hausse constante, proche de 3,3 millions d'euros HT soit 3,5 millions d'euros TTC ;
- le volume traité par le SYDEC est de l'ordre de 12 millions de m³/an pour la distribution et 13 millions de m³/an pour l'assainissement ; la consommation de Soorts-Hossegor représente 6 % de son activité de distribution et 5 % de son activité d'assainissement.

Le service de l'eau recouvre plusieurs missions

MISSIONS		PRESTATAIRES
1	- Prélèvement de l'eau dans le milieu naturel (forage)	SYDEC
2	- Traitement de l'eau (pour la rendre potable)	
3	- Contrôle et distribution	SUEZ
4	- Actions pour la préservation des ressources en eau	Agence de l'eau Adour Garonne
5	- Collecte des eaux usées	SUEZ
6	- Traitement des eaux usées avant retour dans le milieu naturel	SYDEC
7	- Lutte contre les pollutions agricoles, urbaines et industrielles	Agence de l'eau Adour Garonne
8	- Modernisation des réseaux	

Chacun des intervenants - et la commune - facture le service qu'il rend, soit :

- sur une base **forfaitaire** (abonnement) : le coût est identique pour tous, quel que soit le volume ;
- sur une base **variable** : le coût dépend alors des m³ consommés et de la période (été/hiver).

SERVICES	COMMUNE	SYDEC	SUEZ	AGENCE DE L'EAU
1 Forage		0,4535 €/m ³		
2 Traitement de l'eau				
3 Contrôle et distribution	10 €/an		1,066 €/m ³	
	0,10 €/m ³			
4 Préservation des ressources en eau				0,10 €/m ³
5 Collecte des eaux usées		34,84 €/an	39,45 €/an	
		0,58 €/m ³	0,84 €/m ³	
6 Traitement des eaux usées				
7 Redevance pollution				0,33 €/m ³
8 Modernisation des réseaux				0,25 €/m ³

Tous les prix mentionnés ci-dessus sont hors TVA

Nous avons passé au tamis fin chacune des 11 lignes (hors TVA) qui constituent une facture. Cette analyse nous a permis de **constater des écarts de coûts substantiels** :

- soit par comparaison avec les tarifs pratiqués par d'autres communes du département,
- soit par identification d'anomalies dans les prix pratiqués par Suez et le Sydec.

L'étude des coûts que nous vous présentons ci-après est réalisée sur la base d'une consommation moyenne annuelle de 120 m³ par foyer et d'un prix du m³ d'eau établi à partir d'une répartition de cette consommation égale à 40 % hiver- 60 % été .
Les coûts fixes (abonnements) sont inclus.

1. Forage et traitement, distribution

La commune de Capbreton constitue une excellente base de comparaison des différents éléments du coût du m³ distribué. Or notre voisine paie 38 % de moins pour chaque m³ d'eau distribuée.

PRIX DU M ³ HT	SOORTS-HOSSEGOR	CAPBRETON	SOORTS-HOSSEGOR PAIE
SYDEC + SUEZ	1,620 €	1,170 €	+ 0,450 €
Agence de l'eau	0,100 €	0,085 €	+ 0,015 €
Total	1,720 €	1,255 €	+ 0,465 € soit + 38 %
ABONNEMENT/AN			
Commune	10 €	24,5 €	- 14,5 €

Point favorable, le coût de l'abonnement pratiqué par la mairie de Soorts-Hossegor est inférieur de 0,121 €/m³, soit - 15 %, à celui de Capbreton. Cet écart est malheureusement insuffisant pour compenser le prix du m³ consommé.

Nous avons élargi notre étude comparative à d'autres communes et constaté que :

Le prix du m ³ d'eau consommée est à Soorts-Hossegor supérieur de :		
40 %	comparé à :	St Paul-lès-Dax
38 %		Angresse, Bénesse-Maremne, St Martin-de-Seignanx, Ondres, Tarnos
26 %		Rion-des-Landes, Tartas

L'optimisation des coûts des missions de forage, traitement et distribution consisterait à :

- maintenir le coût de l'abonnement pratiqué par la commune de Soorts-Hossegor ;
- éliminer un des deux opérateurs pour négocier, a minima, un alignement du coût du m³ d'eau et de la redevance de préservation sur les tarifs dont bénéficient Capbreton et les communes citées ci-dessus.

**Le coût optimal du m³ serait alors de 1,338 €
soit une économie de 0,465 € HT (- 26 %) par m³ représentant environ 350 000 € HT par an
et 55,80 € par an pour chacun des foyers abonnés.**

2. Collecte et assainissement

- SUEZ a la charge de la collecte des eaux usées, collecte réalisée grâce à l'utilisation du réseau dont il assure la maintenance,
- le SYDEC assure l'assainissement des eaux acheminées vers ses stations d'épuration.

Chacun des deux opérateurs, SUEZ et le SYDEC, facture un abonnement au titre de l'activité exercée. L'un et l'autre pratiquent, pour chaque m³ traité, une tarification dépendant de la saisonnalité.

PRIX DU M ³ HT	SOORTS-HOSSEGOR	CAPBRETON	SOORTS-HOSSEGOR PAIE
Abonnements	0,608 €	0,290 €	+ 0,318 €
Collecte SUEZ	0,840 €/m ³	0,950 €/m ³	- 0,110 €
Assainissement SYDEC	0,578 €/m ³	0,585 €/m ³	- 0,007 €
TOTAL	2,026 €/m ³	1,824 €/m ³	+ 0,202 €/m³ soit + 10 %

Ce dispositif pénalise les consommateurs que nous sommes, car il nous impose de payer un abonnement onéreux à chaque opérateur (respectivement 43,395 € et 38,324 € TTC/an) ce qui ne serait pas le cas si nous ne traitions qu'avec l'un des deux. Ce doublon pèse environ 32 centimes par m³ pour une consommation annuelle de 120 m³.

En conséquence, alors que le coût de la collecte et de l'assainissement est à Soorts-Hossegor inférieur à celui de Capbreton, cet avantage est annulé par le surcoût dû aux abonnements.

Finalement, le coût du m³ collecté et assaini pour le consommateur de Soorts-Hossegor est supérieur de 10 % à celui supporté par son voisin capbretonnais.

Nous avons observé une situation comparable pour les communes suivantes :

Le prix du m ³ d'eau collectée et assainie est à Soorts-Hossegor supérieur de :		
5,2 %	comparé à :	St Paul-lès-Dax
8,3 %		Ondres, Tarnos
11,2 %		Tartas

En conclusion, l'optimisation des coûts des activités de collecte et d'assainissement conduirait à mettre en œuvre la stratégie suivante :

- passer de deux à un opérateur (choix à faire par la mairie à l'occasion de la renégociation des contrats) ;
- maintenir, voire améliorer, les coûts au m³ consommé pour chacune des 2 activités concernées.

Le coût maximal de 1,71 € par m³ pourrait alors être atteint. Cette économie de 0,316 € par m³ représente environ 200 000 € par an et 37,92 € pour chacun des foyers abonnés.

3. Organismes publics

Chaque facture comporte trois lignes de facturation éditées pour le compte de l'Agence de l'eau Adour Garonne.

Nous avons vu plus haut que la première d'entre elles (« *préservation des ressources en eau* ») est intégrée au coût du forage et de la distribution. Son montant varie d'une commune à l'autre, il est de 0,10 € par m³ à Soorts-Hossegor.

Les deux autres sont consacrées, d'une part à la modernisation des réseaux de collecte et, d'autre part, à la redevance pollution domestique. Leur montant - 0,58 € par m³ - est invariable d'une commune à l'autre.

4. Synthèse de l'optimisation et de la comparaison entre Soorts-Hossegor et Capbreton

L'ensemble des investigations que nous avons menées et détaillées ci-dessus conduit à considérer que le coût de l'eau au m³ pourrait s'établir à 3,626 € HT, soit une réduction de 0,78 €/m³, - 18 % par rapport au coût actuel.

Ce montant HT rapporté à l'ensemble des volumes consommés représente annuellement une économie de 500 à 550 000 € en valeur HT - proche de 600 000 € TTC - pour notre communauté (particuliers et commerçants), soit environ 100 € TTC par an pour chacun des foyers abonnés.

EUROS HT/M ³	COÛT ACTUEL S-H	COÛT OPTIMISÉ S-H	ÉCART
Forage et distribution	1,803	1,338	- 0,465
Collecte et assainissement	2,026	1,708	- 0,318
Agence de l'eau	0,580	0,580	0,0
Total	4,409	3,626	- 0,783

5. Investissements et entretien des réseaux

En 2016 un investissement de 2,5 millions d'euros engagé par le SYDEC pour réduire les métabolites de pesticides a été répercuté sur nos factures : + 0,10 €/m³. Nous savons que les réseaux de distribution et de collecte, parfois centenaires, vont nécessiter de lourds travaux de rénovation, sans doute de l'ordre de plusieurs dizaines de millions d'euros. Il nous semble indispensable d'être informés sur les plans quinquennaux d'investissement afin d'en prévoir les conséquences sur nos factures. Cette démarche doit être initiée par la commune, sans attendre.

Conclusion

Notre étude nous a conduits à identifier plusieurs leviers susceptibles d'influer sur la structure de coûts actuelle. Nous les résumons ainsi :

- 1 **Simplifier la relation contractuelle** en confiant l'ensemble des missions à un seul opérateur permettrait de :
 - négocier le coût du m³ sur la base d'un volume global plus important,
 - éliminer le coût d'un abonnement,
 - réduire le coût de la redevance perçue au titre de la préservation de l'eau.
- 2 **Obtenir de la visibilité sur la stratégie d'investissement** afin de mieux identifier, anticiper et contrôler les évolutions majeures du coût de l'eau.
- 3 **Apporter une attention permanente** aux prix du service de l'eau dans les autres communes.